

Vos projets méritent un vrai accompagnement !

PRÊT IMMOBILIER | REGROUPEMENT DE CRÉDITS | ASSURANCES | ÉPARGNE | SERVICES AUX ADHÉRENTS



Webinaire CSF

Le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF)
vous invite à participer à une conférence en direct sur la thématique
« Les nouvelles formes d'accèsion à la propriété »

le jeudi 27 mars 2025 à 13h (heure métropolitaine)

Quels dispositifs et aides pour un projet d'acquisition immobilière ?
Tour d'horizon des différentes solutions d'accèsion à la propriété par le Groupe CSF.



Ensemble,
donnons de l'avenir
à vos projets !



Pour vous inscrire, cliquez-ici ou flashez le QR Code



Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Les propositions de crédit sont faites par CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orient.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs. Elles sont réservées aux adhérents du CSF et sous réserve d'acceptation des partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : La Banque Postale (SA au capital de 6 585 350 218 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.orient.fr) ; Crédit Mutuel Arkéa - SA Coopérative de Crédit à Capital Variable - Agrément collectif 323 - Siège social 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - 775 577 018 RCS Brest - Enregistré au Registre des intermédiaires en assurance tenu par l'ORIAS, sous le n° 07 025 585 (www.orient.fr) ; CREDIT LIFT, est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 €. Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Évry. Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 (www.orient.fr) ; Banque Française Mutualiste SA coopérative de banque au capital de 169 353 659 50 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° : 326 127 784 et dont le siège social sis : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous n° 08041372 (www.orient.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur csf.fr.

L'emprunteur d'un crédit personnel dispose d'un droit légal de rétractation. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Les offres d'assurance et d'épargne sont distribuées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orient.fr) en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Intermédiaire en transactions Immobilières et fonds de commerce sans détention de fonds : Carte N° CPI 75012022000000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle : police FN4608 et Garantie Financière : police n° RPI10147372 souscrites auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A. conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances et de la loi Hoguet.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).